

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous renseigner sur l'inscription de votre (vos) enfant(s) au service périscolaire pour la rentrée scolaire 2022/2023. **Cette inscription est obligatoire et est valable pour toute l'année scolaire.**

Un changement de formule ou une annulation d'inscription pourra se faire **seulement par un mot écrit des parents sur le cahier de liaison, à l'issue du trimestre échu. Soit mi-décembre 2022, ou mi-avril 2023.**

Les frais du périscolaire vous seront prélevés sur les contributions familiales.

➤ **Autorisations Sorties**

Vous trouverez ci-après le lien afin de noter les personnes habilitées à venir chercher votre enfant à l'école et l'autorisation si vous souhaitez qu'il(elle) quitte l'école seul(e) [Lien pour autorisations de sortie](#) ou compléter manuellement le document ci-après.

➤ **Garderie maternelle et Garderie primaire : 16h15-18h00**

Veillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 :

- Forfait 80 € (par trimestre)
- 56 € pour le 2nd enfant et les suivants
- Occasionnellement : 2,50 €/soir (quelle que soit la durée)

Attention : une pénalité de 10 € sera appliquée aux parents se présentant **après 18h00** pour récupérer leur enfant au périscolaire. (**Enfants conduits à la loge de l'établissement**)

➤ **Etudes surveillées : du CE1 au CM2 16h30-17h15**

Nous vous informons que les enfants inscrits à l'étude ont un temps de détente de 16h15 à 16h30 et peuvent rester à la garderie à l'issue de l'étude jusqu'à 18h00 (sans coût supplémentaire).

Veillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 :

- Forfait trimestre 100 €
- 72 € pour le 2nd enfant et les suivants
- Occasionnellement : 3,00 €/soir

➤ **Restauration :**

Pour tous les enfants, la restauration doit être un moment de plaisir, et aussi un temps de découverte et d'éducation. "Mille et un repas" propose le plus possible des produits frais, de saison provenant principalement de fournisseurs locaux.

La démarche « Zéro Gaspi » permet, aux enfants une éducation au respect de la nourriture en luttant contre le gaspillage.

Le prix des repas, l'an prochain sera le suivant : 5,50 €

Pour les inscriptions occasionnelles (garderie, étude, restauration), merci d'envoyer un mail à accueil@ismgg.fr avec nom- prénom/classe /jour avant la fin de la semaine précédente.

Les élèves mangeant occasionnellement devront le signaler le matin même à l'enseignante avant 9h (Attention, pas d'inscription à la cantine après cet horaire).

Nous attirons votre attention sur le fait que ces tarifs correspondent à l'ensemble de la prestation de la pause méridienne proposée à vos enfants (repas, prise en charge éducative, activités...).

Les repas seront facturés chaque fin de mois (votre facture sera disponible, comme chaque facturation, sur le site ECOLEDIRECTE) avant le 5 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par prélèvements automatiques, la facture des repas du mois sera ajoutée à l'échéance de la facture de scolarité du 10 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par chèque, la facture sera à régler avant le 15 du mois suivant.

Voici le lien pour les inscriptions **PERISCOLAIRE et RESTAURATION** : [INSCRIPTIONS Périscolaire/Restauration](#)

Ou merci de retourner par courrier à l'école primaire à l'attention de Mme DUBOIS, **avant le vendredi 26 août 2022**, le tableau ci-après, **dûment complété**.

Sincères salutations.

Blandine Némoz, Chef d'établissement



INSCRIPTIONS : PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION Rentrée septembre 2022

Merci de remplir UN EXEMPLAIRE PAR ENFANT et de répondre avant le 26 août

A compléter manuellement **OU** compléter le lien suivant : [INSCRIPTIONS Périscolaire/Restauration](#)

1	NOM DE L'ENFANT	
---	------------------------	--

2	PRENOM DE L'ENFANT	
---	---------------------------	--

3	FUTURE CLASSE EN 2022/2023	
---	-----------------------------------	--

4	GARDERIE MATERNELLE *	NON CONCERNÉ
		Forfait au TRIMESTRE (80€/Trimestre)

5	GARDERIE PRIMAIRE *	NON CONCERNÉ
		Forfait au TRIMESTRE (80€/Trimestre)

6	ÉTUDE (du CE1 au CM2) *	NON CONCERNÉ
		Forfait au TRIMESTRE (100€/Trimestre)

7	RESTAURATION MATERNELLE *	NON CONCERNÉ
		Tous les jours

8	RESTAURATION CP au CE *	NON CONCERNÉ
		Tous les jours

9	RESTAURATION CM *	NON CONCERNÉ
		Tous les jours

* Merci de cocher la case souhaitée



ECOLE - Autorisation SORTIES

Année 2022/2023

Pour une gestion efficace des entrées et sorties des élèves au portail, merci de remplir **impérativement** ce coupon avec attention **ou** le remplir à l'aide du lien suivant :

[Lien pour autorisations de sortie](#)

1	NOM DE L'ENFANT	
2	PRENOM DE L'ENFANT	
3	FUTURE CLASSE EN 2022/2023	
4	Je n'autorise pas mon enfant à quitter l'établissement seul *	Cocher ce choix
5	J'autorise mon enfant à quitter l'établissement SEUL, A L'HORAIRE SUIVANT :	11h45
		16h15
		A l'issue d'une activité (APC, caté, étude, MEJ...)
6	J'autorise mon enfant à quitter l'établissement AVEC UN(E) AINÉ(E) NON MAJEUR du collège/du lycée aux horaires suivants :	11h45
		16h15
		A l'issue d'une activité (APC, caté, étude, MEJ...)

* Merci de cocher la case souhaitée

Personnes habilitées à venir chercher votre enfant à l'école :

Nom et Prénom	Lien de parenté (ou autre)	Coordonnées téléphoniques

Date :

Signature des parents :